



**Bureau  
du Coroner  
du Yukon**

**Communiqué**

## **Avis important**

**Le 12 avril 2024** – À l'ouverture de l'enquête, Michael Egilson, le coroner responsable, a donné des précisions sur l'ordonnance de non-publication émise hier. À compter d'aujourd'hui, l'ordonnance ne s'applique qu'aux noms des personnes qui faisaient partie du personnel de première ligne du Refuge d'urgence de Whitehorse au moment des faits.